Accès réglementé au Touquet Paris-Plage

Demande de délivrance d'un pass entrée de ville pour le samedi 4 février 2023

Le pass entrée de ville permet d'accéder au Touquet Paris-Plage,

le samedi 4 février 2023 entre 7h et 19h.

Je soussigné(e)

Madame / Monsieur :

Nom : ……....

Prénom(s) : ……

Numéro de téléphone portable : ……...

Déclare être propriétaire du véhicule suivant :

Marque ……....

Type ……....

Immatriculation ……....

Sollicite la délivrance d'un pass entrée de ville pour le motif suivant :

- ☐ Je suis résident principal ou secondaire au Touquet Paris-Plage
- ☐ Je suis hébergé au Touquet Paris-Plage le samedi 4 février 2023
- ☐ Je travaille sur le Touquet Paris-Plage le samedi 4 février 2023
- ☐ Autres (Justifiez) :

.....

.....

.....

Hôtel de Ville du Touquet-Paris-Plage
Boulevard Daloz - BP 51 - 62520 Le Touquet-Paris-Plage
T. 03 21 06 72 72 | mairie@ville-letouquet.fr

www.letouquet.com
www.lestouquettois.fr
#letouquet

Pièces à joindre :

Pour les résidents principaux ou secondaires :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif de domicile (Facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois, quittance de loyer ou taxe d'habitation).

Pour les personnes hébergées sur le Touquet Paris-Plage le samedi 4 février 2023 :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif d'hébergement ou de location (Airbnb, réservation, hôtel...)

Pour les personnes travaillant sur le Touquet Paris-Plage le samedi 4 février 2023 :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif de l'employeur.

Pour les autres :

- Pièce d'identité
- Carte grise du véhicule
- Justification de la demande d'un pass entrée de ville

Fait le /01/2023

A Signature :

Cadre réservé à l'administration

Délivré par :

☐ **M**

Numéro d'ordre

Délivré le **P/ le Directeur général des services**